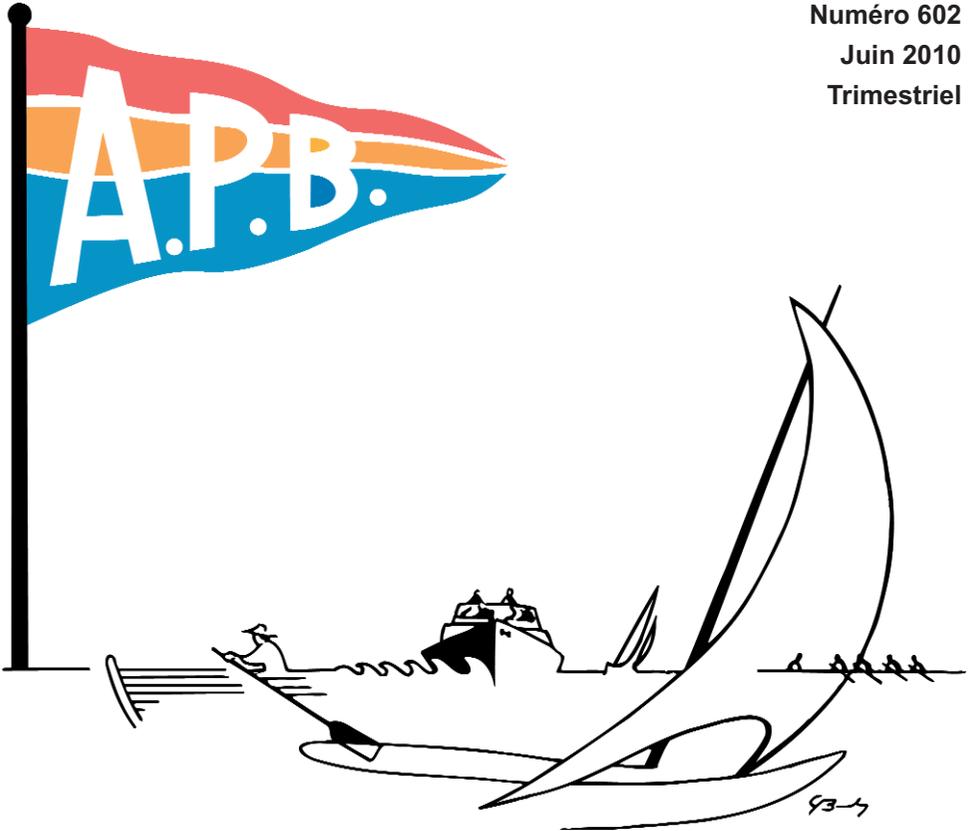
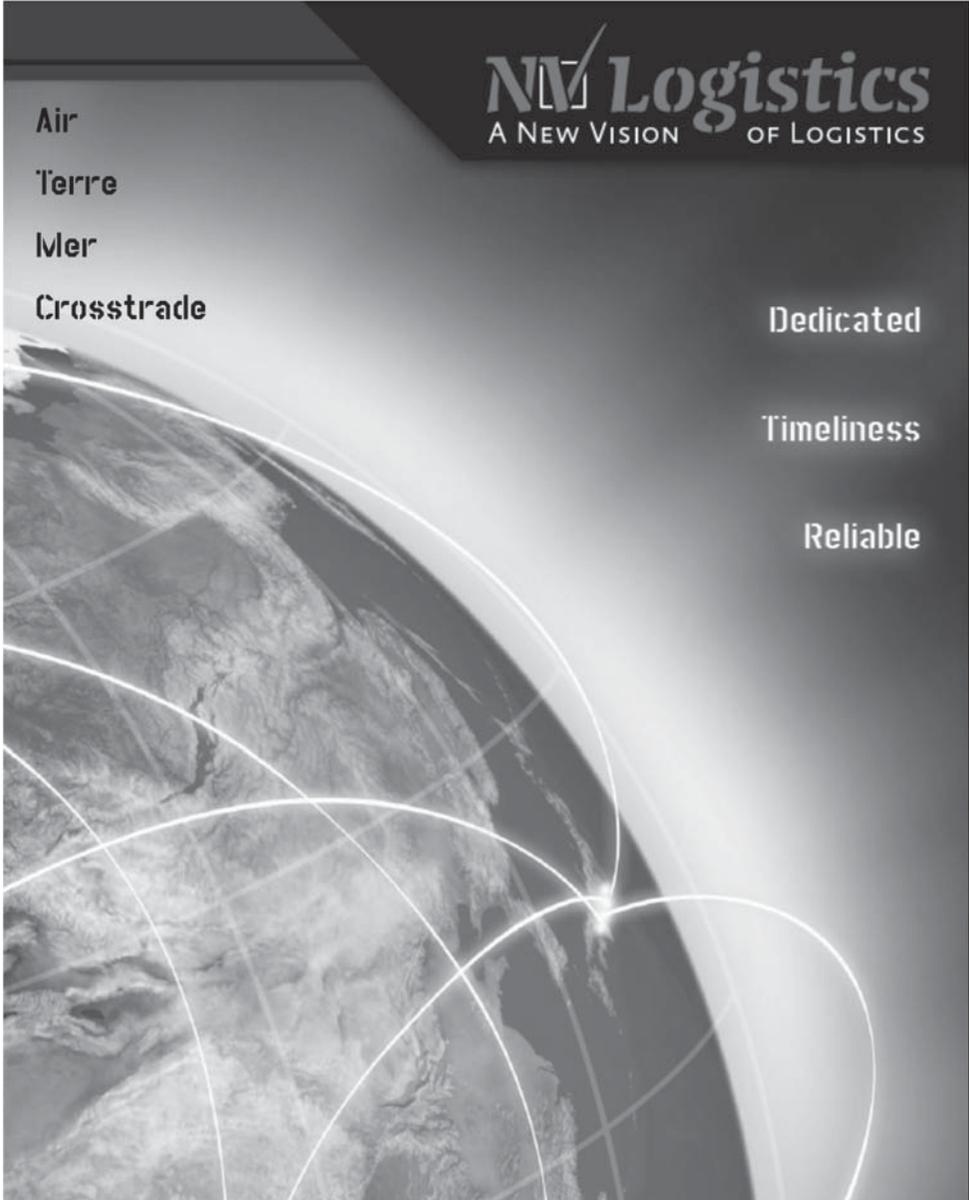


Numéro 602
Juin 2010
Trimestriel



Association des propriétaires de bateaux

Fondée en juillet 1923



NV Logistics
A NEW VISION OF LOGISTICS

Air

Terre

Mer

Crosstrade

Dedicated

Timeliness

Reliable

www.nvlogistics.com

NV Log SA - Halle de Fret 5 - Bureau E128 - 1211 Genève 5 Aéroport
022.817.40.90 Contact : Thierry Moreno - thierry.moreno@nvlogistics.com

Comité A.P.B. 2010

: 35, rue Louis-Favre Case postale 49
Tél: 022 733 32 40 1211 Genève 7 Servette

Site Internet: <http://www.apb.ch>

Présidente Giovanna FANNI
Natel: 079 658 04 39
info@apb.ch

Trésorerie Christianne DELOBEL
Natel: 079 644 29 65
info@apb.ch

Secrétaire Yolande BOSSHARD
Natel: 079 436 94 14
Fax: 022 348 42 43
yolandebosshard@bluewin.ch

Journal Pascal DELOBEL
Natel: 079 883 49 76
info@orcaps.ch

**Matériel Choiseul et
superviseur matériel APB** Pierre DUPANLOUP
Natel: 079 207 70 36
dupanloup@bluewin.ch

Bulletin de l'Association des Propriétaires de Bateaux
Case postale 49 - 1211 Genève 7 - Chèques postaux 12-4249-2
Rédacteur: Pascal Delobel - Impression: Imprimerie Pot, Grand-Lancy



AGISSON SA

l'audition retrouvée



Comprendre en toute discrétion
Tests auditifs et essais d'appareils
GRATUIT

- Fabrication et réparation toutes marques
- Oreillettes de sécurité et anti-bruit
- Téléphones et casques TV Sennheiser
- Systèmes d'avertissement lumineux
- S.O.S acoustique (à domicile)



PHONAK
hearing systems



SIEMENS



bernafon[®]
Innovative Hearing Solutions



Centre acoustique agréé AI, AVS, SUVA, AMF et ONU
AGISSON SA 8-10 Bd James-Fazy Tél. 022 738 38 33

www.peniche.ch

Le bien-être au fil de l'eau

Location fluviale sans permis
Bateaux de 2 à 12 personnes

France - Irlande - Belgique
Italie - Espagne - Allemagne

Tél.: 022 700 56 31

Fax: 022 736 63 50

Passe-Port Voile

Agent

www.kiriacoulis.ch

Location de voiliers
toutes destinations
Location à la cabine

Tél.: 022 700 56 31

Fax: 022 736 63 50

Billet du Comité

Plage « CRAMER »

Nous avons déjà lu plusieurs articles sur le sujet et l'APB ne tient qu'à s'exprimer sur la partie du projet qui concerne le réaménagement de l'attribution de certaines places d'amarrage.

Le projet prévoit d'éliminer toutes les places en aval du Jet d'eau et d'occuper les nouvelles qui seront créées par l'extension du port de la Nautique.

Dans les photos du projet, on voit bien une jolie promenade et une partie du lac « inhabitée » : plus de bateaux, rien que la belle Neptune !

Depuis bien longtemps on attend des travaux en vue d'améliorer la qualité, l'aspect et l'accueil des ports genevois mais ce projet ne répond que partiellement à ces objectifs.

A l'autre bout du lac Léman, le port du Bouveret est si accueillant et bien organisé, tandis que de ce côté nous avons des ports mal équipés et incapables d'offrir des places aux nouveaux navigateurs genevois et aux navigateurs visiteurs. Il ne nous faut pas oublier que les ports sont aussi une source importante de revenus et un secteur non négligeable de l'économie genevoise (chantiers, commerces, tourisme, etc.).

On veut rendre le quai marchand aux promeneurs ? Soit, mais les beaux jours arrivés, ils aiment se promener tout en s'arrêtant pour voir les bateaux qui partent ou qui arrivent et les personnes qui font l'entretien de leur embarcation. C'est une Marina !

Nous avons plusieurs exemples de villes qui ont aménagé de superbes Marina, y compris chez nous : la Nautique avec son restaurant les pieds dans l'eau qui est toujours très fréquenté. (suite en page 5)



La future plage Cramer en amont du Jet d'eau

CHANTIER NAVAL RIES FRÈRES DU VIEUX RHONE NOVILLE

Tél. (021) 960 28 21 – Fax (021) 960 22 21

1845 Noville

NOUVEAU: PORT-À-SEC



TRAVELIFT 20 T



Vente
Construction
bois

Réparation - Peinture
Bois, polyester
et acier

Hivernage - Marina
Loc. à la demande



Tél. +41 / 022 736 00 17 - Fax +41 / 022 736 00 46
- Fermé le mardi -



CHANTIER NAVAL DU JET D'ÉAU

- Mécanique Navale
- Exposition – Vente
- Entretien – Hivernage
- Bateau Ecole
- Agent officiel **MERCURY VERADO**

www.gaillat-marine.ch

Route de Peney 135 – 1214 Vernier-Genève – Tél. 022 341 06 65 – mcaillat@bluewin.ch

Billet du comité (suite)

Pourquoi ne pas profiter de ce projet Cramer-Nautique pour :

1. Garder les places d'amarrage en aval du Jet d'eau, sauf celles près de ce dernier, qui sont parfois bien « arrosées ».
2. Déplacer les bateaux amarrés à la grande digue des Eaux-Vives et à celle des Pâquis qui sont exposées aux intempéries hivernales et au vandalisme (pas de portails) vers les nouvelles places du port de la Nautique.
3. Louer les places, rendues ainsi disponibles dans les deux grandes digues, aux visiteurs pendant la belle saison. Les bateaux étant occupés la nuit, il n'y aurait pas de problème de vandalisme. Les visiteurs des Pâquis pourraient bénéficier des infrastructures des Bains de Pâquis et il faudrait profiter de la nouvelle plage pour installer des douches/toilettes pour ceux des Eaux-Vives. Ceci ferait de Genève un port accueillant pour les visiteurs, d'autant plus si on améliore la possibilité d'accès à des bateaux avec un plus grand tirant d'eau !
4. Installer des bornes électriques.
5. Améliorer la construction des pavillons de la Police et des pêcheurs : les deux seraient mieux intégrés dans la nouvelle Marina-Promenade. Pourquoi les éloigner ? Les gens aiment voir les pêcheurs, continuer à acheter le poisson du lac bien préparé par des mains expertes et c'est rassurant de garder la police de la navigation à sa place.

Profitons des travaux pour changer le visage de cette rade, si mal exploitée, tout en la gardant bien vivante et attrayante.

Le Comité



Vue actuelle sur la rade (2009)

Par Amour pour votre bateau !



- **Polish de finition avec PTFE**
Lustrage et brillance pour toute la saison, pour peintures et gels coats
- **Soins aux bois intérieurs et extérieurs**
Kit de désincrustation+ dégrisage
+ protection 2 phases pour toute la saison !
- **Sprays d'Ambiance aux huiles essentielles**

Venez nous rendre visite sur www.labodeco.ch

ICI
votre annonce serait bien visible!
contact: Pascal Delobel T 079 883 49 76



LA LOUPE, SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE Sàrl

Révisions - Fiscalité - Expertises

**vous apporte sa compétence et son savoir-faire
pour résoudre vos problèmes.**

3, place du Cirque
1204 Genève

www.laloupe.ch

Tél. 022 320 58 80
Fax 022 320 58 84

Information de la Capitainerie

Concerne : Liste des travaux 2010

Débarcadère Mouettes Genevoises de Chateaubriand :

Ce nouveau débarcadère remplace celui de la Perle du Lac et répond aux normes fédérales des transports pour l'accessibilité des handicapés.

Il se situe à proximité de l'arrêt de bus de la ligne 1 du Quai Wilson.

Parfaitement abrité par deux digues en enrochements, il permettra de desservir la ligne Genève-Plage-Chateaubriand dans de meilleures conditions et à l'abri des vagues. Il s'agit d'un débarcadère flottant en aluminium avec un platelage bois IPE. Les travaux ont débutés le 18 janvier 2010 et ce sont achevés le 31 mai 2010.

Le débarcadère sera inauguré le 23 juin 2010 et sera en service dès le 24 juin 2010.

Balisage des plans d'eau de ski nautique du Quai Wilson et de Genève-Plage :

L'ensemble des balisages des deux plans d'eau a été refait par la mise en place de nouvelles bouées jaunes de 60cm de diamètre et de nouveaux corps-morts.

Les travaux ont débutés le 25 mai 2010 seront terminés pour la mi-juin 2010.

Réalisation de deux cabanes de pêcheurs à Joli-port à Versoix :

Suite à la renaturation de l'embouchure de la Versoix, le service de renaturation des cours d'eau a demandé à la DGNP de réaliser deux cabanes de pêcheurs, afin de déplacer deux pêcheurs professionnels qui étaient au Port de la Bécassine à Versoix.

Deux cabanes de trois modules chacune fondées sur pieux ont été réalisées sur le site de Joli-port en aval de Port Choiseul. Ces cabanes répondent aux normes européennes pour la pratique de la pêche professionnelle en respectant la chaîne du froid pour le poisson.

Les travaux ont débutés en octobre 2009 et ce sont achevés le 23 avril 2010.

Prolongement de deux estacades flottantes au Port des Eaux-Vives :

Afin de créer 12 nouvelles places d'amarrage au Port des Eaux-Vives, nous allons en juin 2010 procéder à la mise en place de deux estacades flottantes de 11m chacune.

Remplacement périodique des chaînes des places d'amarrages:

Environ 600 places d'amarrage ont été changées cette année dans la rade, à la Perle du Lac, à Gitana, à Saladin et au Port de Céligny.

Entretien des débarcadères CGN :

Les installations de chocs des débarcadères des Pâquis ont été repeintes.

Esplanade du Vengeron :

Réalisation de deux râteliers 12 places pour canoës y compris l'aménagement de surface.

Ces travaux ont été effectués en avril 2010.



Réservation Ber A.P.B.



Du : Au :

- Pâquis - Eaux-Vives: max. 10 jours
- Port Choiseul: max. 3 jours

Nom : Prénom :

Tél. Privé :

Natel :

L'utilisation du matériel de l'Association des Propriétaires de Bateaux est exclusivement réservée aux membres ayant réglé la cotisation de l'année en cours !

Présence maxi sous la grue des Eaux-Vives: 3 jours
(réservation auprès de la Police du lac)

Formulaire à coller sur le ber concerné

BULLETIN D'ADHÉSION A.P.B.

Nom: Prénom:

Adresse:

N° postal: Lieu:

Né(e) le: Profession:

Téléphones: Privé: Prof.:

 Mobile: Fax:

 Courriel:

Bateau: Moteur Voilier Immatriculation:

Longueur: Largeur:

Place d'amarrage N° Tirant d'eau:

Genève, le Signature:

**Bulletin à découper ou à copier et envoyer à
A.P.B. - Case postale 49 - 1211 Genève 7
Compte de chèques postaux 12-4249-2**

Quelques avantages parmi d'autres:

- Assurance RC et casco collective
à des conditions très intéressantes
- Rabais chez de nombreux commerçants
- Mise à disposition gratuite de matériel
(pompes à haute pression, chars, élingues ...)
- Rabais sur cours de pilotage



Chantier naval

J.-Paul SARTORIO

1295 MIES-PLAGE

Tél. 022 755 17 60

Fax 022 779 12 47

Mécanique 079 411 88 79

- CONSTRUCTION
- RÉPARATION
- HIVERNAGE
- MÉCANIQUE

Agence MOTEURS:

- HONDA
- MERCRUISER

Slip pour carénage de
bateaux jusqu'à 20 tonnes

BOUTIQUE DU PÊCHEUR

4, quai du Rhône - 1205 Genève

Tél. +41 / 022 329 16 29 - Fax +41 / 022 321 66 32

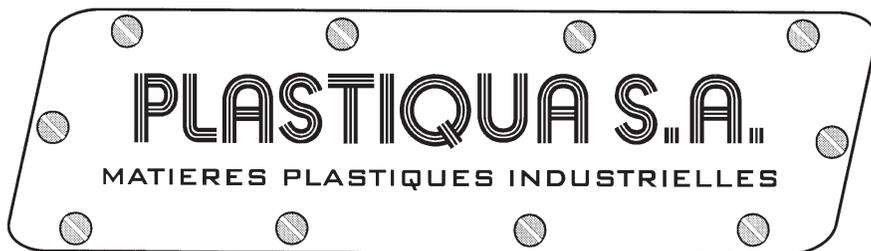
E-mail: info@boutiquedupecheur.ch

www.boutiquedupecheur.ch

Fishing Shop



Des hublots couleur soleil ...



Hublots, vitrages, séparations, protection en
verre acrylique ou polycarbonate (incassable),
Caillebotis, usinage de pièces,
cuves, bacs et réservoirs,
tubes et raccords

11bis, route des Acacias - CP 342 - 1211 Genève 24

Tél. 022 343 49 40 - Fax 022 343 49 39

A vos agendas Deux manifestations à retenir !

Samedi 9 octobre 2010 dès 19h00

Soirée annuelle APB

Au restaurant Barton's Parc

132, rue de Lausanne

(parking à disposition)

*Prix : CHF 60.- inclus l'apéritif, repas et
boissons sur table.*



Week-end des 11 et 12 décembre 2010

Salon du Nautisme de Paris

Nombre de participants limité à 30 personnes



*Tous les autres détails, pour ces deux manifestations,
seront communiqués dès septembre 2010
(journal APB et site www.abp.ch)*

sub

Antoine Schaad
1, rue du Pré-Naville
1207 Genève
tel: 078 721 51 12

- **NETTOYAGES DE CARENES**
en plongée sous-marine
- **TRAVAUX SOUS-MARINS DIVERS**
(réglages et changements d'amarrages, fermetures de vannes WC, recherches d'objets,...)
- **NETTOYAGES DE PONTS ET FRANCS-BORDS**
- **CONSTRUCTIONS METALLIQUES**
(soudures alu, inox,...)



AGENCE DE PROTECTION

- de personnes et de biens
- Conseils en sécurité
- Sécurité nautique

Pour informations contactez-nous au:
Natel : +41(0)79 200 31 89 - Bureau +41(0)22 548 37 25
www.: orcaps.ch - info@ocraps.ch

ICI
votre annonce serait bien visible!
contact: Pascal Delobel T 079 883 49 76

L'APB au départ du Bol d'or 2010

Les « branchés » ont pu en profiter !

Le Grèbe étant enfin disponible cette année, l'APB a pu renouer avec une tradition : l'organisation d'une mini croisière destinée aux membres et à leur famille afin d'assister, sur l'eau, au fameux départ du Bol d'Or !



Cet événement « apébien » a connu un vif succès auprès des 75 passagers, embarqués cette année, qui ont pu admirer de près les lignes de départ et celles des 520 coques présentes au départ de cette 72ème édition. Malgré le temps maussade et un vent bien timide, le spectacle, qui a duré deux bonnes heures à bord, a comblé les appétits des privilégiés bien à l'aise sur les différents ponts du Grèbe.

Privilegiés ? Disons plutôt « les branchés » car possibilité d'organiser cette sortie n'est apparue qu'à fin avril, soit après la parution du bulletin de mars. Ainsi, seuls les membres ayant donné à l'APB une adresse e-mail valide ont donc pu être contactés par ce canal rapide et économique.

Vu le succès, le Comité a déjà réservé le Grèbe pour le départ du prochain Bol d'or, le 18 juin 2011. Ne manquez plus cet événement et bloquez déjà la case de votre agenda, de 9h à midi !

Attention : Si vous n'avez pas reçu par e-mail l'information sur cette sortie Bol d'or 2010, c'est que l'APB ne possède pas votre adresse électronique ou qu'elle n'est plus valide. Voilà donc une bonne raison pour mettre à jour vos données sur le site apb.ch ou au secrétariat.

P.Dup.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du mercredi 10 mars 2010 de l'Association des propriétaires de bateaux

Présence du comité :

M. Thierry MORENO	Yolande BOSSHARD
Mme Giovanna FANNI	Pascal DELOBEL
M. Claude MARIOT	M. Bernard VIENS
M. Axel FILLIETTAZ	Pierre DUPANLOUP

Secrétariat : Emmanuelle Bevilacqua

Excusés: 12 membres

Nombre de membres présents : 58, sans compter le comité

Le Président Thierry Moreno remercie l'assemblée de participer nombreux à cette assemblée générale ordinaire dans ce nouveau lieu.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mars 2009

Daniel Wagner souhaite une correction par rapport aux cotisations des membres du comité car après 5 ans passés au comité, le membre est exempt des cotisations. Giovanna Fanni précise que, d'après le procès-verbal de l'assemblée générale de 2009, les acquis ne concernent que les vétérans jusqu'au 31.12.2009. Les ex-membres du comité payent Fr 25.- à partir de cinq ans de comité. Daniel Wagner souhaite que le contrat d'assurance avec AXA figure sur le site. Thierry Moreno précise que ce dernier reste confidentiel et ne peut être publié.

Le procès-verbal est accepté.

2. Nomination des scrutateurs

Philippe Ecuillon, Jacques Boillat, Robert Chal et Michel Guntz.

3. Rapport du Président, Thierry Moreno

Une nouvelle année s'est écoulée. A nouveau, elle a été riche en activités pour le comité. Un certain nombre d'événements a permis aux membres de se rencontrer. Claude Mariot, responsable des manifestations, les détaillera dans son rapport.

En 2009, l'APB été confrontée au problème du déplacement d'un stand de glace auxabords immédiats de la zone de carénage de la grue des Pâquis. Les glaces des clients ont eu, en fonction de la direction du vent, soit le doux parfum du VC17, soit celui de la bouillabaisse parfumée aux embruns de fruits de mers arrachés des coques de bateau par les puissants karchers de l'APB... Il a fallu l'intervention du service cantonal des denrées alimentaires qui a menacé le tenancier du stand concerné d'en interdire l'exploitation pour que la Ville de Genève remette le stand, à ses propres frais, à son emplacement initial sur le haut des quais...

La Ville de Genève a déposé une demande autorisation de construire pour installer, au même endroit, un stand de glace, demande d'autorisation à laquelle l'APB s'est opposée, malheureusement sans succès. Toutefois, Monsieur Rémy Pagani, Conseiller administratif en charge de ce dossier à la Ville de Genève, s'est engagé à ce que ce stand ne soit installé que lorsqu'une nouvelle zone de travail, équipée d'une grue, sera mise à disposition des propriétaires de bateaux plus en aval de l'emplacement actuel.

La prochaine priorité, vitale pour l'Association, pourrait être celle de garder ses prérogatives en continuant à offrir à ses membres les mêmes services dans le cadre des nouvelles installations portuaires publiques du Port Noir (places de travail APB, karchers etc.).

Le projet de la plage dite « Cramer » est en bonne voie, malgré l'opposition de dernière minute du WWF. L'APB a, pour l'instant, de bons espoirs de garder ses prérogatives grâce au dialogue positif entamé avec les autorités.

Thierry Moreno a décidé de renoncer au poste de président de l'Association, après 3 exercices, afin de se consacrer à d'autres projets, tant familiaux que professionnels, qui lui tiennent à cœur.

Une main de fer dans un gant de velours, voilà peut-être l'une des qualités qui définit le mieux la personne qui lui succédera si elle est élue. Cette personne, trésorière de l'Association depuis maintenant 3 ans, en connaît parfaitement les rouages puisque elle a œuvré, sans répit et souvent dans l'ombre, au bon fonctionnement de celle-ci. Thierry Moreno tiens d'ailleurs à la remercier pour son engagement qui lui a été précieux durant sa présidence et sans lequel il n'aurait probablement pas pu être aussi efficace puisque l'administration d'une association comptant maintenant 1500 membres est presque un job à plein temps.

Cette personne vous est déjà probablement connue. Il s'agit de Giovanna Fanni, à qui il est demandé de se lever. Thierry Moreno invite les membres à voter pour elle lors de l'élection de la présidence et de la soutenir au moins autant qu'ils l'ont fait avec lui. Thierry souhaite bon vent à Giovanna, sur les eaux agitées de la République et est persuadé qu'elle se sortira des tempêtes.

Thierry Moreno quitte donc cette présidence avec un bilan qu'il juge positif puisque le nombre de membres payant leurs cotisations a augmenté. Comptablement parlant, il y a pourtant toujours près de 1500 membres et ce malgré la radiation d'une centaine de membres ces trois dernières années en raison de non paiement de cotisation. L'APB possède maintenant un site web beaucoup plus interactif grâce à la possibilité de tenir à jour ses informations directement et la mise en place d'un forum. Enfin les rapports avec les autorités sont toujours aussi bons.

Thierry Moreno ne finira pas ce discours sans remercier deux membres du comité « historique » qui quittent le comité ce soir aussi : Claude Mariot, le responsable manifestations, et Bernard Viens, le superviseur du matériel, après respectivement 13 et 20 années de comité. Thierry tient donc à les remercier tout particulièrement et invite les membres à les applaudir pour le travail accompli.

Il tient encore à remercier les membres des comités et présidents passés et présents pour leur engagement sans faille ainsi que les chers membres et amis, pour leur soutien indéfectible durant ces 7 années de comité dont 3 de présidence.

Vive l'APB et longue vie à elle !!!

4.1. Rapport de la trésorière, Giovanna Fanni

Giovanna Fanni commente le résultat et le bilan 2009 de l'Association.

COMPTE DE RESULTAT

Produits

1. **Diminution des cotisations** de 2'043.-: augmentation des Vétérans dont la cotisation actuellement est de 0.- (25.- en 2010), pour les retraités la cotisation sera de 25.- au lieu de 30.-
2. **Diminutions des annonceurs** (crise/faillite pour certains) de 2'500.-
3. **Diminution des intérêts de 1'139.50**

SOIT DIMINUTION DES PRODUITS de 5'530.15

Charges

1. Moins de frais d'entretien de notre matériel grâce à une meilleure présence sur les quais (MM. Dupanloup, Rivero, Bianco et Viens).
2. Augmentations des dons : jubilaires, CGN, etc.
3. Nouveau poste pour l'indemnité versée aux nouveaux responsables du matériel, pour une meilleure assistance des membres qui utilisent le matériel.
4. Maintien, dans l'ensemble, des charges pour les manifestations.

SOIT DIMINUTION DES CHARGES de 6'172.33

BENEFICE NET 1'519.28

BILAN

1. Liquidités :
CCP : baisse de 6'153.19
BCGe : augmentation de 2'652.10,
soit une baisse des liquidités de 3'049.54, expliquées par la volonté d'innovation entreprise depuis trois ans : nouveau matériel, nouveau site, modification des statuts, nouveau guide APB, nouvelle organisation de la soirée annuelle et de l'assemblée générale.
Voir aussi les charges payées d'avance pour 2010 de 3'399.55.
2. Créances : diminution des débiteurs-annonceurs car les factures ont été établies en octobre au lieu de décembre, ce qui a permis une partie des encaissements avant la fin de l'année.
3. Provisions pour pertes sur Créances: reste la même, soit environ 20% des créances car nous avons laissé plus de temps aux «membres retardataires», vu le changement dans notre site (code personnel etc.).

Diminution de l'Actif de 5'884.72

4. Dettes envers les créanciers : diminution car plus de paiements effectués avant la fin de l'année

Diminution du Passif 6'526.90

SOIT BENEFICE NET 1'519.28

Les comptes ont été distribués, ils sont également à disposition sur demande. Giovanna Fanni invite les membres à poser des questions.

Daniel Wagner souhaite connaître la raison de l'augmentation des frais pour l'assemblée générale, qui passent de Fr 264,20 en 2008, à Fr 2310,00 en 2009, soit dix fois plus élevés.

Giovanna Fanni explique que l'association préfère économiser sur certains points et mieux accueillir ses membres en leur offrant un apéritif plus important, dans un lieu plus chaleureux.

Patrick Servant demande pourquoi les chiffres sont tous en rouge dans le bilan passif. Giovanna Fanni confirme que les chiffres en rouge sont toujours négatifs et donc que le signe « moins » est superflu.

4.2. Rapport des vérificateurs de comptes, Philippe Ecuillon et Michel Guntz

Conformément au mandat qui leur a été confié lors de la dernière assemblée générale, les soussignés, Philippe Ecuillon et Michel Guntz, ont procédé le 17 février 2010 à la vérification de la comptabilité de l'Association des Propriétaires de Bateaux, pour l'exercice 2009, tenue par Madame Giovanna Fanni.

Après pointage des comptes et des justificatifs, ils peuvent certifier que les écritures ont été passées avec exactitude et précision sur les différents comptes.

Ils ont également vérifié les reports des soldes du bilan au début de l'exercice comptable 2009.

En conséquence de ce qui précède, ils demandent à l'assemblée de bien vouloir approuver les comptes qui ont été présentés et d'en donner décharge à la Comptable en la remerciant pour son excellent travail, pour sa disponibilité et sa grande gentillesse.

Thierry Moreno invite l'assemblée à adopter formellement les comptes 2009. Les comptes 2009 sont adoptés à l'unanimité.

5. Rapport des membres du comité

Rapport de Pascal Delobel, responsable du journal

Il informe que le nombre de publicités est passé de 40 à 30 pour 2010. Il invite les membres à faire savoir que l'APB recherche de nouveaux annonceurs, ce qui permettrait d'augmenter également le nombre d'articles publiés dans le bulletin. Il fait part également de l'interrogation du comité quant à la poursuite de la publication papier du bulletin, pour une économie de frais. Il pourrait également être possible d'envoyer une version électronique aux membres intéressés. Giovanna Fanni précise que les frais d'édition et d'envoi sont couverts par les annonces publicitaires.

Gilbert Berdoz et Philippe Ecuillon proposent qu'une version électronique du bulletin figure sur le site, en incluant aussi les publicités.

A la question de supprimer le bulletin format papier, Colette Chapalay regretterait cette décision car elle lit attentivement notre bulletin. Ce sujet sera repris en comité.

Pascal Delobel invite les membres à communiquer des idées ou des informations à publier dans le bulletin. Il rappelle aussi que le forum est un lieu d'échanges entre membres qu'il ne faut pas hésiter à utiliser.

Thierry Moreno annonce que le nouveau manuel-guide APB est à disposition sur le site de l'APB, dans la rubrique **Guide APB**

Rapport de Claude Mariot concernant les manifestations en 2009

- Excursion en bus à l'occasion du Salon Nautique de Berne.
Le 21 février, 22 participants sont montés à bord d'un autocar en direction de Berne, pour le Salon du Nautisme. Durant le parcours, les uns discutaient du dernier voyage à Paris, alors que les autres se demandaient ce qu'ils allaient voir car plusieurs participants n'y étaient jamais allés. Après le traditionnel arrêt café en cours de route, voilà les voyageurs devant les halles du salon. Chacun, soit seul, soit en groupe, selon les affinités, se balade à travers les stands mais, les heures tournent et bientôt il faut songer à reprendre la route pour retrouver sa famille et lui raconter les merveilles qui font rêver.
- Pour la sortie du Bol d'Or re-pas de pot ! Car, comme en 2008, pas de bateau pour l'APB car sur les plots, c'est effectivement le dilemme... La CGN a proposé une unité plus grande certes mais d'un prix qui ne convient pas car pour 3 heures de navigation, il n'était pas possible de demander 125.- par personne ! Après discussion avec le comité, il a été décidé de ne pas entrer en matière pour cette année.
- La soirée annuelle s'est déroulée au Restaurant de la Plage du Reposoir, à la demande de plusieurs membres de se rapprocher du lac, suite à l'impossibilité de retourner au Curling. Tous ont trouvé l'endroit sympathique et le repas à leur convenance, avec au menu des filets de perches qui ont eu un vif succès.
- Une participation aux Puces Nautiques de Versoix.
- La participation de l'APB au traditionnel Salon CCS des Vernets avec un stand agrémenté d'un concours de nœuds marins.

Ce rapport est le dernier de Claude Mariot car il quitte le comité après 13 ans. Il espère que les années à venir, permettront à son successeur d'organiser d'autres voyages en Suisse ou à l'étranger comme Gênes, Amsterdam ou ailleurs, ainsi que de retrouver un bateau à prix décent pour le Bol d'Or.

Rapport de Bernard Viens, vice-président et superviseur du matériel APB

Il est ce soir devant l'assemblée pour la 20e fois, 20 années de contacts, de très bons contacts, de rigolades et aussi de coups de gueule.

Les années se suivent et se ressemblent, mais il est reconnaissant pour l'effort qui a été réalisé ces dernières années.

Beaucoup plus d'égards vis-à-vis de la nature, beaucoup plus de respect pour le matériel mis à disposition, plus de respect pour l'environnement. Il est passé très régulièrement cette année et, malgré le problème du marchand de glaces, de la place plus restreinte, malgré le fait que le container supprimé ne soit jamais revenu, les places ont été mieux protégées.

Pour le container disparu, ce n'est pas faute de l'avoir réclamé : à la Capitainerie, à M. Gard, de la commission des ports, à chaque garde-port rencontré, mais il n'a pas été entendu.

Quelques problèmes de l'occupation des places APB et des bers ont été réglés à satisfaction.

Bernard Viens quitte ce poste de responsable, il quitte également le comité. Non pas un comité, mais des collègues, des amis.

A Claude Mariot, Gentil Organisateur, vont aussi ses remerciements. Tous deux sont issus de la génération « André Christin », et s'il ne se trompe pas, ils étaient restés au comité un peu pour que sa ligne de conduite perdure. A André et à son épouse vont aujourd'hui son amitié. Bernard Viens s'est rendu compte que plus de vingt années de société représente déjà le tiers de sa vie, alors, place à d'autres. Au comité et à tous les membres, il dit : merci et bon vent.

6. Admissions, démissions, radiations et décès

Total des membres à fin décembre 2009 : 1458

Admissions : 73

Démissions : 40 (souvent pour cause de vente de bateaux)

Radiations : 2 pour abus de notre matériel à fin commerciale,

Radiations pour non paiement des cotisations 2009: à faire

Décès annoncés : 4

7. Election du Président

Bernard Viens souhaite, avant de présenter la candidate à la présidence, remercier Thierry Moreno, président sortant. Il a su mener la barque « APB » sur les flots du Léman, mais aussi sur terre, auprès des autres associations et des hommes politiques. Il a fait avancer le comité, a su jouer le modérateur, relancer les rameurs lorsque la barque APB n'avancait plus. Au nom de sa part et celle du comité, il lui adresse un très grand merci et invite l'assemblée à applaudir le président sortant en guise de remerciement.

Bernard Viens revient sur la présentation de la future candidate mais souhaite auparavant faire un rapprochement avec la Société de sauvetage du lac. Cette société, comme l'APB, présidée par un homme depuis toujours, puisque matelot rime un peu avec macho, a fait le pas. Il y a plus de 10 ans, cette société présidée par une femme, qu'il salue ici, vit toujours et toujours bien. Après avoir fait connaissance avec Giovanna, le comité lui a fait confiance. Il était obligé, elle était la trésorière ! Femme de caractère, mais femme de contact, elle a su par son charisme, sa gentillesse et sa personnalité, se faire écouter, même auprès des autorités. Elle a su se faire sa place. Bernard Viens demande, comme l'a fait le comité, de lui faire confiance, de lui donner l'occasion de faire ce qu'a fait la Société de sauvetage, diriger une association qui n'avait été présidée que par des hommes, tout en gardant les valeurs prônées par l'APB depuis toujours, c'est-à-dire la sauvegarde des intérêts des navigateurs. Il lui souhaite bon vent et est certain que le comité qu'elle formera saura l'aider et qu'ensemble ils sauront continuer à faire naviguer la barque APB.

Thierry Moreno demande aux membres présents qui souhaitent voter pour Giovanna Fanni de lever la main.

Giovanna Fanni est élue à l'unanimité.

Giovanna Fanni remercie les membres de leur confiance. Comme Thierry, elle est rentrée dans le comité pour une année, elle en a passé 3 comme trésorière. Giovanna rappelle qu'elle est une femme, qu'elle n'a pas le gabarit d'un marin et en est désolée. Elle assure les membres, qu'étant née sur une magnifique île de la Méditerranée, elle adore l'eau et le lac Léman, c'est son énergie, sa vie.

Elle souhaite continuer sur la même lancée commencée tous ensemble il y a trois ans et espère pouvoir aider les membres à atteindre leurs buts mais surtout, elle aura besoin de leur aide quand cela sera nécessaire.

8. Election du comité

Giovanna Fanni passe à l'élection du Bureau et présente :

La secrétaire du comité : Yolande Bosshard

La nouvelle trésorière : Christianne Delobel

Elles sont élues par acclamation

Elle présente en outre :

Le responsable matériel à Port Choiseul, ainsi que superviseur du matériel : Pierre Dupanloup

Le responsable du forum et du bulletin : Pascal Delobel

Pietro Bianco reste responsable du matériel pour les Eaux-Vives et William Rivero pour les Pâquis.

Tout le comité est élu par acclamation.

La présidente souhaite innover et créer un groupe de travail qui se rencontrera trois fois par année, au printemps, à fin juin et en octobre. Elle invite des membres à la rejoindre en vue d'échanger de nouvelles idées et de faire part de leurs expériences vécues sur le lac.

Se portent volontaires :

Philippe Ecuillon (Choiseul), Patrick Servant (Choiseul), Jacques Boillat (Choiseul), Robert Chal (Eaux-Vives), Michel Guntz (La Belotte).

En remerciement de leur collaboration, deux repas seront offerts, un en été, l'autre vers Noël. Toutes ces personnes sont d'ores et déjà remerciées pour leur collaboration.

9. Nomination des vérificateurs de comptes

Philippe Ecuillon, responsable, Michel Guntz, remplaçant, et Arnold Burger.

10. Propositions individuelles et divers

M. Ecuillon avait préparé une petite présentation expliquant l'accès au site internet pour les membres intéressés. En raison de la décision d'économiser des frais de location de beamer, cette présentation figurera sur le site internet APB, dans la section accessible à tous.

M. Gelissen rapporte que le réaménagement de Port-Choiseul n'apporte que 6 ou 7 places supplémentaires et non 21 nouvelles places comme annoncés. Il trouve regrettable d'avoir dépensé autant d'argent pour si peu de changement. Depuis 18 ans, son bateau est amarré à l'extérieur. M. Gelissen a figuré 2 ans sur liste d'attente, mais n'avait, selon le service des amarrages, aucune chance d'obtenir une place à l'intérieur car son bateau était trop grand (9.50 x 3.15). Or, un bateau de 10.50 x 3.50 est amarré maintenant sur la place convoitée !

Estimant injuste de payer une place à l'extérieur le même prix qu'une place à l'intérieur, il a demandé à la Capitainerie d'obtenir une réduction, d'autant plus que cette place n'est utilisable que 6 mois par année en raison de la non-sécurisation de ces places.

Or, seuls 3 types de places, et donc de prix, sont applicables par la loi : à terre, à la bouée et à quai. La Capitainerie ne peut donc offrir de réduction, sans demander une révision de la loi.

M. Gelissen souhaite savoir si d'autres membres sont concernés par le problème du tarif de ces places non sécurisées et s'ils seraient intéressés à se regrouper pour faire connaître leur mécontentement, avec le soutien de l'APB.

M. Berdoz est dans la même situation mais a préféré amarrer son bateau à la Nautique, ce qui lui occasionne tout de même un surcoût de près de 3'000 CHF. M. Moreno explique que ce genre de questions doit être abordé à la commission des ports de l'Etat de Genève. Cette information sera relatée à la prochaine séance de la commission des ports en juin 2010 par la nouvelle présidente afin qu'une action soit entreprise.

L'APB peut aider les membres intéressés à créer un groupe d'intérêt via le forum du site internet de l'APB pour avancer dans cette démarche.

M. Rime, nouveau membre, a bien reçu les informations pour se connecter sur le site mais ne parvient pas à le faire. Il lui est répondu que ceci est dû au fait qu'en sa qualité de nouveau membre, il n'a pu lui être envoyé de code d'accès à temps.

M. Berdoz signale une doléance rapportée par une personne au port des Mouches à Hermance qui a des difficultés à atteindre son bateau car le chemin d'accès n'est pas sécurisé, elle doit longer un mur, avec des bosquets et des cailloux. Il ne s'agit pas d'un réaménagement.

M. Moreno indique que ce point sera également rapporté par écrit à la commission des ports.

M. Boillat relève que le CCS organise des cours sur les moteurs diesel. Il souhaite savoir si cela pourrait se faire au sein de l'APB et si d'autres membres seraient intéressés.

Un membre informe que Nautischool propose le même type de cours à prix moins élevé, mais ne sait pas si ce cours est comparable.

M. Delobel répond que l'APB n'a jamais pris position sur des prestations offertes par les uns ou par les autres.

M. Moreno estime que ce n'est pas le but de l'APB de concurrencer les sociétés en proposant ce genre de cours.

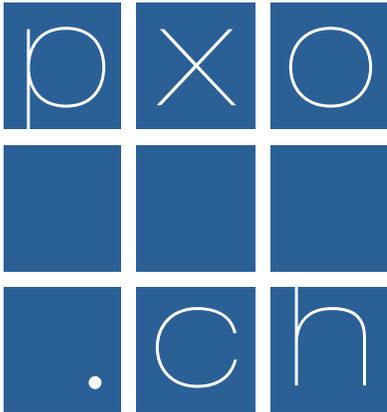
M. Delobel explique qu'il serait possible toutefois de créer une rubrique sur le site internet afin de laisser la possibilité aux membres de donner des tuyaux.

M. Philippoz souhaite savoir où en est le dossier à propos de la mise à disposition d'électricité sur les estacades.

M. Moreno indique que ce sujet n'a pas été abordé à la dernière réunion de la Commission des Ports. Toutefois, il rappelle qu'une pétition avait été remise au Grand Conseil du temps de Daniel Wagner et que le comité a émis le projet de réactiver ce dossier. Des changements sont intervenus depuis le lancement de cette pétition et il y a de fortes chances d'arriver à une solution mixte, dans le sens où l'Etat pourrait tirer des lignes côté terre, à condition d'attendre l'occasion d'autres travaux, puis possibilité de raccordement individuel jusqu'au bateau et abonnement à la charge des intéressés. Cette solution existe déjà aux Pâquis.

Yolande Bosshard, secrétaire du comité, offre un bouquet de fleurs à la nouvelle présidente ainsi qu'un paquet-cadeau à Thierry Moreno, Claude Mariot et Bernard Viens. Giovanna Fanni les remercie pour leur activité au sein du comité pendant de nombreuses années et invite les membres présents à continuer les échanges pendant l'apéritif offert par l'Association.

La séance est levée à 20h45
Genève, le 7 avril 2010 /yb/eb.



PXO : un système complet de gestion de sites internet pour entreprises et associations

développé par **nextdesign** Versoix, Genève



Tous travaux sous-marins:
Carène de bateaux.
Contrôle de chaînes et corps morts...

Robert CHAL
Rue de Verbant, 2d
1228 Plan-les-Ouates

Tel: 079 203 14 25
Email: robert-chal@bluewin.ch

COMMANDE DE POLO / SACOCHE APB

POLO: Fr. 35.- pièce

Nom : Prénom.....

Tel : Adresse :

Taille : S M L
XL 2XL 3XL 4XL 5XL 6XL

Nombre : 1 2 3 4 5 plus.....

Entourer la taille ci-dessus et la quantité



**DÉCOUPER CETTE PAGE
ENVOYER-LA à:**

**APB
Commande polo / sacoches
Case postale 49
1211 Genève 7**

SACOCHE : 35.- pièce

Nombre:

CCP 12-4187-3



Mousse synthétique Coupe sur mesure



**Mal assis, mal couché dans votre bateau ?
Passez nous voir !**

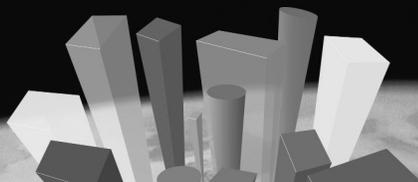
**Nouveau : mousses flottantes !
Matelas adaptés • Surmatelas
Couchettes bateau-camping
Coussins • Chaises • Insonorisation
Filtres • Utilités médicales**

www.mousse.ch

SEYDOUX MOUSSE • 022 734 28 43 • Rue des Gares 12 • 1201 Genève

**Débitage sur mesure - pare-brise - portes - hublots
plexiglas forex pvc polycarbonate delrin**

LE MONDE DU PLASTIQUE



polyplast.ch

25 rue Le-Royer

1227 Les Acacias

tel 022 343 18 81 fax 022 343 18 82

Chantier naval

INTERNAUTIQUE SARL

S. Luchini

Route de Thonon, 146
La Pallanterie
CH-1222 VÉSENAZ

Tél. 022 752 46 79
Fax 022 752 44 67
Natel 079 216 80 29



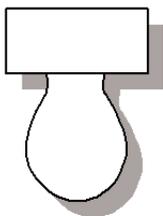
**VENTE - NEUF - OCCASION - HIVERNAGE
TRANSPORTS - ACCASTILLAGE - GRÉEMENTS
ANTIFOULING - TRAITEMENT D'OSMOSE
COMPOSITE - CONSULTING
BATEAU ÉCOLE VOILE-MOTEUR**

Chantier Naval ODIER

26, rue du Nord - 1248 Hermance

Tél. 079 202 53 66

E-mail: odier.rene@bluewin.ch



Appareil de vidange à Port Choiseul

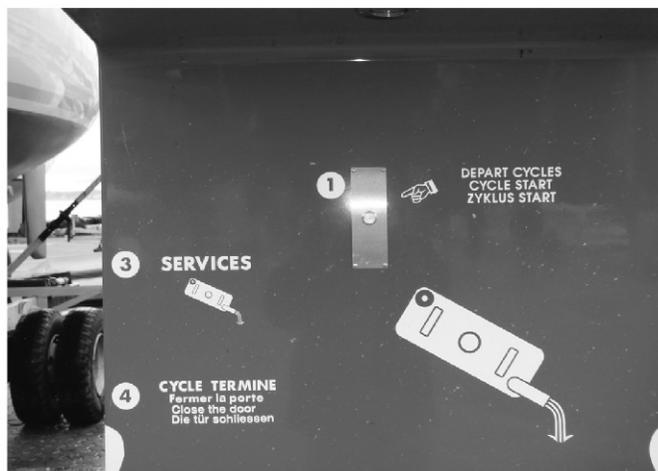
Etape 1

Etape 2

Etape 3

Etape 4

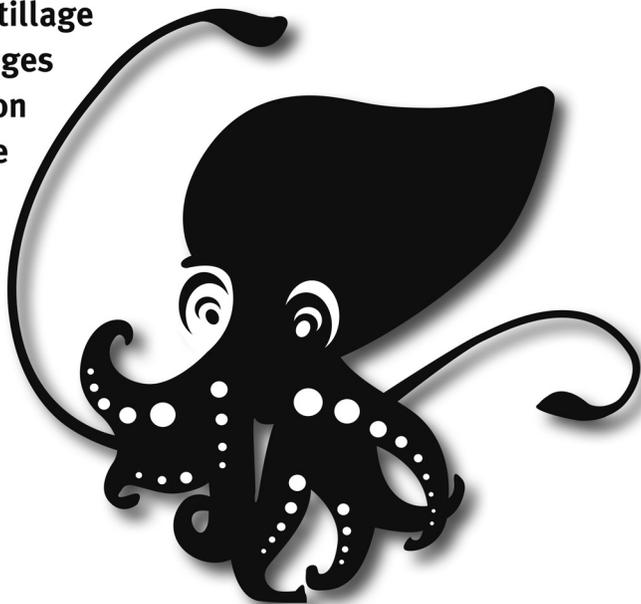
L'appareil est en test actuellement.
Dans le cas de bon fonctionnement, il se verra installé un peu partout.



LA SEICHE

boutique nautique

Accastillage
Cordages
Décoration
Electronique
Gréement
Habillement
Peintures
Sécurité



LA PASSION A VOTRE SERVICE

LA SEICHE, VOTRE PARTENAIRE NAUTIQUE À GENÈVE

horaires d'été de avril à septembre Lu 13h-18h30 Ma-Ve 9h30-18h30 Sa 9h-17h

Horaires d'hiver de octobre à mars Lu 13h30-18h30 Ma-Ve 10h-18h30 Sa 9h-17h

19, RUE DU XXXI-DÉCEMBRE T. +41 (0)22 735 41 96 F. +41 (0)22 736 16 51

EN ALPHANUMÉRIQUE, COMPOSEZ LE 0848 LA SEICHE

English Spoken

www.laseiche.ch – laseichesa@bluewin.ch

Nouveaux membres



Le Comité souhaite la bienvenue aux membres suivants :

Patrice Bailot

Thierry Rime

Elia Coppens

Gilbert Coupy

Laurent Gonthier

Jean-Jacques Liegme

Alexander Notter

José Carlos Rodriguez

Yannick Walter

Georges Ducroz

Alexandre Freeman

Irgent Wittek

Stéphane Kadoch

Axel Scherl

Sabine Martens

Roger Fuchs

Gérard Horner

Erik Muller

Céline Cavecchia Pécora

Bertrand Blessing

Anne de Dycker

Karsten Eggert

Daniel Steffen





Corsier Port

chantier naval

www.corsier-port.com

ventes
réparations
service marina et hivernage
rénovation bateaux bois
spécialiste RIVA
cabine de peinture
slip pour yachts 25t
poste à essence

C.P. 01 · CH-1246 Corsier GE · T. +41 (0)22 752 22 33 · corsier-port@bluewin.ch

agent:



Des avantages incomparables.

Plus de 20 000 propriétaires de yacht ont choisi Allianz Suisse pour leur assurance bateaux. Ils savent qu'ils pourront ainsi compter, au moment décisif, sur les prestations d'un partenaire compétent, ainsi que sur le savoir-faire de nos spécialistes pour un règlement équitable du sinistre. Demandez-nous une offre personnalisée. Nous sommes à votre disposition.

Allianz Suisse
Section Bateaux
Laupenstrasse 27, 3001 Berne
Tél. 058 358 53 53
yachting@allianz-suisse.ch

Allianz 
Suisse

swiss boat+



Quai du Mont-Blanc 4 - 1202 Genève
Tél. 022 732 47 47 - Fax 022 738 79 88

CROISIÈRES COMMENTÉES ET LOCATION DE YACHTS

BG STORES

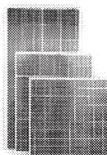
A. BOTTIGLIERI

Réparation et pose de stores

24, rue de Chêne-Bougeries 1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 349 06 29 • Fax 022 349 05 69 • Natel 079 200 20 48

A

marine



Autos et Energies

133, rte de Peney
1214 Vernier-Genève
Tél. 022 341 08 74
Fax. 022 34117 65
www.a-e.ch - info@a-e.ch

Panneaux solaires - Néons, ampoules - Régulateurs - Chargeurs - Onduleurs -
Batteries solaires - Batteries de traction - Motorisations électriques

WEST SYSTEM

BRAND

BOERO YACHT PAINTS

Expertise gratuite
de votre bateau

3M Marine

VERNIS - LAQUES - MASTICS
ANTIFOULINGS HAUTES PERFORMANCES

14, rte du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER-GENÈVE - Tél. 022 341 29 30 - Fax 022 341 11 33 - coloral@romandie.com

Peintures COLORAL Sàrl Vernier-Genève

AU FIL DE L'EAU

DATES A RETENIR - 2010

Salon nautique de Monaco du 22 au 25 septembre

Salon nautique de la Rochelle 15 au 20 septembre

Salon nautique de Gênes du 02 au 10 octobre

Salon nautique de Paris du 4 au 12 décembre

En SUISSE :

Salon nautique de Genève du 11 au 13 novembre



Matériel APB



Attention : Ces clés sont mises à disposition

UNIQUEMENT des membres ayant payé leur cotisation **et sur présentation de la carte de membre de l'année en cours.** En plus, la présentation d'une pièce d'identité (ou permis de conduire) peut être demandée.

Port Choiseul : un kärcher et deux bers

La clé du Kärcher de Versoix est disponible au

Restaurant du Club Nautique de Versoix 022 755 35 10

En cas de fermeture : Clé de réserve au **Centre Nautique Moby Dick** de l'autre côté du port.

Responsable Membre du comité : Pierre Dupanloup 079 207 70 36

Eaux-Vives : un kärcher et trois bers

La clé du Kärcher est disponible auprès du poste de la **Police du Lac**, situé à côté de la grue du quai Marchand.

Délégué par le comité M. Pietro Blanco 076 528 66 38

Pâquis : un kärcher et cinq bers

La clé du Kärcher est disponible auprès de la **Billetterie des Mouettes Genevoises** ainsi qu'au **Tabac Julien**, 17, rue de Monthoux.

Délégué par le comité M. William Rivero 079 203 45 51

Veillez à bien refermer les portes à clé et à rendre la clé pour récupérer votre carte immédiatement, dès la fin de l'utilisation du Kärcher.

LE COIN DES BONNES AFFAIRES

CHAPARRAL 205 SL A VENDRE

Longueur : 6,20

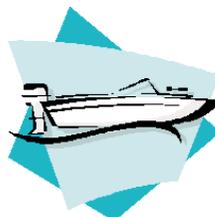
Largeur : 2,50

Motorisation : Mercruiser V8

Poids : 1'361 Kg

Année : 1995

Entretien : bateau sortie de l'eau tous les hivers



Contact : au 021 / 825 13 71 – M. Winkler

DIVA 39 A VENDRE

Première mise en circulation : 1986

Couleur : blanc

Longueur : 11,80m

Largeur : 3m

Tirant d'eau 1,75m

Poids à vide : 4250 Kg

Tirant d'air : 18m

Leste plomb : 2075 Kg

Deux cabines doubles



Contact

Téléphone: (022) 784 00 77

Mobile: 077 429 95 29

Mail : boathier@gmail.com

Commerçants accordant des rabais aux membres de l'A.P.B.

AE Marine	Tél. : 022 341 08 74	Rte. de Peney 133	1214 Vernier
Agisson SA	Tél. : 022 738 38 33	Bd James-Fazy 8-10	1201 Genève
Atelier du Coussin	Tél. : +33 628 34 24 88		
Auto Accessoires Jonction	Tél. : 022 329 52 52	R. des Deux-Ponts 31-33	1205 Genève
Baud Eugène quincaillerie	Tél. : 022 348 66 22	Rue Ed.-Baud	1225 Chêne-Bourg
Blue Way boutique	Tél. : 022 736 36 22	Av. Pictet-de-Rochemont 2	1207 Genève
Boatimex remorques Atlas	Tél. : 022 752 46 79	Case postale 72	1252 Meinier
Durr Philippe	Tél. : 022 755 24 19	Route de Suisse 121	1290 Versoix
Europ'Sails	Tél. : 022 785 67 73	Ch. Champs-Prévoist 22	1214 Vernier
Fixmax visserie inox	Tél. : 022 301 05 50	Avenue Vibert 59	1227 Carouge
Garage Parking Miremont	Tél. : 022 346 33 39	Avenue de Miremont 2	1206 Genève
Jordan Peinture (10 à 15 %)	Tél. : 022 340 61 62	Rue de Miléant 7	1203 Genève
La Seiche articles nautiques	Tél. : 022 735 41 96	Rue du XXXI Décembre19	1207 Genève
Millet SA (Bosch)	Tél. : 022 329 86 66	Rue Prévoist-Martin 47	1205 Genève
Moby Dick, Centre Nautique	Tél. : 022 755 12 76	Chemin du Vieux-Port 20	1290 Versoix
Peinture 57	Tél. : 022 731 48 20	Rue de Lausanne 57	1202 Genève
Peintures Coloral Sàrl	Tél. : 022 341 29 30	Route du Nant d'Avril 14	1214 Vernier
Pérrillat outillage	Tél. : 022 342 20 09	Rue Eugène-Marziano17	1227 Acacias
Pneus Canon	Tél. : 022 781 06 68	Rue du Pré-Jérôme 20	1205 Genève
Pop Show mus. & électron.	Tél. : 022 792 48 16	Rue de la Caille 42	1213 Onex
Seydoux Mousse	Tél. : 022 734 28 43	Rue des Gares 12	1211 Genève 2
Ship Shop F. Gauthier	Tél. : 022 736 20 13	Rte de Thonon 146	1222 Vésenaz
Spielmann & Cie	Tél. : 022 786 86 22	Rte. de Frontenex 62	1207 Genève
Tech Yachting	Tél. : 022 786 41 42	Rue du Roveray 12	1207 Genève
Vieux-Port chantier naval	Tél. : 022 755 24 19	Route. de Suisse 123	1290 Versoix
Yachting Service	Tél. : 022 776 94 83	Route. de Suisse 6	1299 Crans-près-Céligny
Zahnd quincaillerie	Tél. : 022 736 95 51	Bd. Helvétique 30	1207 Genève



réinventons / la protection financière

La référence pour l'assurance des bateaux de plaisance

20 %

**de rabais sur l'assurance de votre bateau
et conditions préférentielles pour celle de votre
ménage, voiture ou bâtiment.**

Personne de contact :

Marco Pozzo tél. 022 879 17 17

marco.pozzo@axa.ch

**Axa-winterthur
Agence générale Pierre-Louis Portier
59 route de Chancy
1213 Petit-Lancy
Tél. 022 879 17 17**

JAB
1212 Grand-Lancy 1

Post code 1
A.P.B.
Case postale 49
1211 Genève 7



Voilerie europ'sails

Reconstituons votre plaisir

De l'Optimist au Maxi,
pour le croisiériste
ou le régatier, la voilerie

europ'sails
conçoit et fabrique
vos voiles en Suisse,
vous offrant à la fois
un produit de haute qualité
et un service de proximité.

Europ'sails SA

Vésenaz | Vernier

Tel : +41(0)22 772 07 30
www.europsails.ch